

AVIS AU PUBLIC

ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE A LA RENATURATION DU SITE DE LA PLAGE D'ERRETEGIA ET AU REAMANEGEMENT DU BLOC SANITAIRE EN POSTE DE SECOURS

Le public est informé qu'en application de l'arrêté municipal 2019/122, il sera procédé à une enquête publique portant sur le dossier de renaturation du site de la plage d'Erretegia et réaménagement du bloc sanitaire en poste de secours

Le dossier d'enquête publique sera consultable à la Mairie, Place Sauveur Atchoarena, 64210 BIDART ainsi que sur le site internet de la mairie de Bidart (www.bidart.fr).

Du **lundi 15 avril 2019 au vendredi 17 mai 2019**, le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture de la Mairie et chacun pourra consigner éventuellement ses observations : soit sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser, par voie postale ou électronique (secretariat@bidart.fr), au commissaire enquêteur au siège de l'enquête fixé à la Mairie de Bidart, soit sur le registre électronique accessible sur le lien suivant : <https://www.registre-dematerialise.fr/1214>

M. Bernard DARHAN a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par décision du Tribunal Administratif de PAU n° E 19000011/64 du 11/02/2019.

Il recevra les observations du public :

- **lundi 15 avril 2019 de 9h00 à 12h00 ;**
- **vendredi 26 avril 2019 de 9h00 à 12h00 ;**
- **vendredi 17 mai 2019 de 14h00 à 17h00.**

Toute personne intéressée pourra, à l'issue de l'enquête, demander communication du rapport des conclusions du commissaire enquêteur auprès de la Mairie de Bidart.

Fait à Bidart, le 20/03/2019



Le Maire,

Emmanuel ALZURI